



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E175304

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 01/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 834 001 984 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6115736

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010978891004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010978891004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONSTRUCTIONS FREDERIC

6 RUE DE LA LIBERTE  
24400 ST MEDARD DE MUSSIDAN

Téléphone : 09 87 09 91 20

Portable : 06 66 09 04 57

Fax :

Site Internet :

E-mail : mczcf24400@gmail.com

Responsabilité légale :

COTTAIS FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 15/09/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 02/12/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 02/12/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 02/12/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.